



Compte rendu du CSASA du 20 mars 2026

RETRAITS D'EMPLOIS Administratifs à la rentrée 2026

Vote unanime CONTRE

Les mesures ci-dessous concernent le BOP 214 des Services (Rectorat-DSDEN).

1. Mesure de création :

Dans le cadre de la mission du contrôle des établissements privés sous contrat, le ministère crée :

. 1 poste d'AAE qui sera implanté à la DOS4

2. Mesures de rentrée scolaire :

Dans le cadre du schéma d'emplois et du rééquilibrage entre académies, un **retrait de 5 emplois** administratifs est acté pour la Région académique du Grand-Est, dont 2 postes pour l'UO de Nancy-Metz.

La nouvelle structuration en cours de mise en œuvre au sein de DPE permet la restitution d'un poste d'ADJAENES.

L'organisation des missions au sein de DOS, notamment induite par la création de poste accordée par le ministère, permet la restitution d'un poste d'ADJAENES.

Pour permettre les évolutions attendues au sein de chaque division, deux postes provisoires à l'année seront implantés, en mesure transitoire.

Structure	Service	Mesures		
Mesures de rentrée scolaire		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Rectorat	DOS			- 1
	DPE			- 1

3. Mesures de restitution :

La région académique devra restituer 2 postes dans le cadre du repositionnement des effectifs consacrés au SNU :

- un poste vacant de SAENES implanté à DRAJES Nancy
- le poste AAE vacant de chef de projet SNU du SDJES des Ardennes

Structure	Service	Mesures		
		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
RACA	DRAJES Nancy		- 1	
	SDJES 08	- 1		

4. Mesures de redéploiement au sein des services régionaux :

L'évolution des missions et des besoins au sein de la DRAA justifie la restitution d'un poste d'ADJAENES vacant, au profit de l'implantation d'un poste de cadre sur le site de Reims, en mesure d'accompagner et de renforcer les missions d'expertise.

Un poste de professeur de sport vacant au sein du SDJES des Ardennes est transféré à la DRAJES à Nancy, en soutien au pôle sport.

5. Réorganisations au sein des services académiques :

Au rectorat, le Service à l'Encadrement, à la Jeunesse et au Sport est subdivisé selon chaque mission, avec un poste d'adjoint(e) chef de bureau sur chaque périmètre (INS/DIR et JES), dès le 1^{er} avril 2026.

Au sein de la DSDEN de Meurthe-et-Moselle, il est créé, au 1^{er} avril 2026 le Service interdépartemental de la gestion individuelle des enseignants du 1^{er} degré public.

L'ex « pôle interdépartemental de la gestion individuelle des enseignants du 1^{er} degré » quitte le Service du 1^{er} degré pour devenir un service autonome.

Le nouveau service est chargé de la gestion administrative et financière de l'ensemble des professeurs des écoles du public des départements 54, 55 et 88.

Le Service du 1^{er} degré se recentre quant à lui sur la gestion collective, la carte scolaire et le remplacement.

6. Projet d'organisation de la mobilité interne au Rectorat

Une note précisant les modalités d'organisation de la mobilité interne sera diffusée aux personnels le job dating du rectorat aura lieu le jeudi 2 juillet au matin.

REQUALIFICATIONS

Ces mesures étalées sur 6 ans (2021-2026) sont « financées » par la suppression d'emplois et ne concernent pas la filière ITRF.

Pour la rentrée 2026, ce sont 25 emplois de catégorie C qui seront requalifiés en 9 emplois de catégorie B et 16 emplois de catégorie A.

STRUCTURE	SERVICE	A	B	C	OBSERVATION
Rectorat	DPE		+1	-1	Assistant(e) de direction
	DPE 5		+1	-1	Gestion administrative et financière
RACA	DRAA	+1		-1	Adjoint au responsable du pôle achat
	SDJES 88		+1	-1	Secrétariat
TOTAL		+1	+3	-4	

Le reste des requalifications sera présenté lors d'un prochain CSASA de juin.

Un travail sur le recensement des supports vacants ou susceptibles de le devenir et, d'autre part, sur la cartographie des emplois de catégories C et B susceptibles d'évoluer en catégories B ou A a été réalisé. Les cheffes et chefs de division, les secrétaires généraux de DSDEN ont été sollicités pour déterminer les postes à requalifier au sein des services.

Votes : **FSU** Abstention